

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/102

12 décembre 1996

(96-5281)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

ZAMBIE

Déclaration

administratives prises afin d'assurer la réussite de cette conférence. Je suis persuadé que dans un environnement de cette qualité, la conférence atteindra ses objectifs.

La tenue de cette première Conférence ministérielle de l'OMC témoigne à bien des égards d'une compréhension juste et appropriée de l'état d'esprit et des souhaits des nombreux pays ici présents. La Zambie est pour sa part fermement résolue à accélérer le rythme de développement socio-économique de son peuple. Il est largement reconnu dans le pays que nous ne

occasion de partager nos vues sur des questions d'intérêt mutuel avec d'éminents délégués d'autres pays. Nous reconnaissons qu'un long chemin a été parcouru depuis la clôture des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay. Cependant, il reste beaucoup à faire dans la mesure où de nombreuses questions n'ont pas encore été examinées et réglées. Par exemple, on peut sans risque d'erreur affirmer que le commerce mondial a eu des répercussions inégales sur les pays en développement, en particulier sur les moins avancés d'entre eux. Ces pays ont beaucoup de mal à s'intégrer au système commercial multilatéral et sont en cours de marginalisation. Ce phénomène est dû à plusieurs facteurs, dont un manque de ressources financières pour développer leur infrastructure socio-économique et leur permettre de se doter de capacités de production. Le peu de ressources humaines qualifiées constitue aussi un obstacle important pour ces pays.

Mon pays s'est lancé dans la mise en oeuvre d'un vaste et audacieux programme de réformes économiques qui donne un rôle prépondérant au secteur privé. Nous avons aboli une législation et des procédures complexes en matière d'investissement et avons complété cette réforme par la mise en place de mesures très favorables à l'investissement. Nous avons libéralisé le régime de change et le régime de commerce extérieur en abolissant le contrôle des changes et le régime de licences d'importation. Mon pays offre des possibilités immenses.

SpE, Tbf 0 0 1 178.56 159.12 Tm/F17 11 Tf389

La Zambie est membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA). Ces deux groupements régionaux offrent des possibilités commerciales bien plus vastes que celles que peut offrir tel ou tel Etat membre pris individuellement. Dans le cadre de ces groupements régionaux, nous prenons des mesures positives en vue d'harmoniser les arrangements commerciaux, y compris la réduction des droits de douane et la suppression des obstacles non tarifaires.

La Zambie est pleinement consciente du rôle important que l'investissement étranger direct peut jouer dans le développement du pays. Nous savons aussi que l'harmonie et la stabilité politiques sont essentielles pour attirer les investisseurs étrangers. A cet égard, je suis heureux d'informer cette éminente assemblée que depuis l'introduction du pluralisme politique en 1991, la Zambie a connu et continue de connaître la paix, la stabilité et la démocratie. Le 18 novembre dernier, nous avons tenu des élections pacifiques et démocratiques auxquelles cinq partis d'opposition et un grand nombre de candidats indépendants ont participé. Ces élections sont une victoire éclatante pour notre jeune démocratie et pour la politique du libre jeu du marché que mon gouvernement a lancée il y a cinq ans.

Afin d'enrayer la marginalisation des pays en développement, et en particulier des pays les moins avancés, et pour que ces pays puissent participer de façon significative au commerce

Je désire ardemment que cette